



# Addictovigilance

L'Association des Centres d'Addictovigilance

www.addictovigilance.fr

## L'addictovigilance : une spécificité française en Europe

L'addictovigilance se définit comme la vigilance dédiée à l'abus, la dépendance, ou encore l'usage détourné des substances psycho-actives, médicamenteuses ou non, illicites ou non, à l'exception de l'alcool et du tabac (décret n°99-2 49, 31/03/1999).

La France est le seul pays européen à posséder un réseau spécifique d'addictovigilance : les Centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance-addictovigilance (CEIP-A) ou FAN pour *French Addictovigilance Network*. Le réseau est coordonné par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM). Il est constitué de 13 CEIP-A, répartis sur l'ensemble du territoire et tous implantés dans un CHU.

## Les missions

1. Recueillir les cas de pharmacodépendance et d'abus d'une substance psycho-active.
2. Evaluer le potentiel d'abus et de pharmacodépendance
3. Information sur le risque d'abus et de pharmacodépendance
4. Travaux et enquêtes demandés par l'ANSM
5. Expertise et conseils auprès des établissements de santé
6. Activités de recherche sur le risque d'abus et de pharmacodépendance

## En pratique

### Pour une information

par téléphone, mail, web ou courrier

sur un **médicament** ou une **substance psycho-active** (illicite ou non, hors tabac et alcool)

- ✓ **suspicion, prévention, d'abus ou dépendance**
- ✓ **questions diverses** : substances non ou peu connues, effets inhabituels, détournement de la voie d'administration, etc.

### Pour rester informé

recevoir **Le bulletin d'information** en envoyant un e-mail ou en le téléchargeant sur le site web

## Déclarer un cas d'addictovigilance\*

### Que déclarer ?

✓ les cas d'abus ou de pharmacodépendance, en particulier graves, à une **substance, plante, médicament** ou **tout autre produit ayant un effet psycho-actif** dont vous avez connaissance ainsi que les cas de **médicaments détournés de leur usage**.

✓ **À titre d'exemple**

- usage de **produits « nouveaux »**
  - usage **détourné** de médicaments (injection, *sniff*)
  - effets inhabituels après prise de substance
  - usage de substances (médicaments ou substances illicites) avec **conséquences médicales, somatiques ou psychiatriques**
  - **abus** de médicaments
  - pharmacodépendance
  - syndrome de sevrage (y compris après exposition *in utero*)
  - **soumission chimique**
  - vol ou falsification d'ordonnance, nomadisme médical ou pharmaceutique
- ✓ **Tout effet que vous jugez pertinent de déclarer**

### Pourquoi déclarer ?

Ces déclarations permettent

- ✓ de réaliser le suivi spécifique de substances psycho-actives (médicaments ou drogues)
- ✓ d'alerter sur l'utilisation de **nouveaux produits** ou de **nouvelles voies d'administration**
- ✓ d'alerter sur des **associations potentiellement dangereuses**

### A qui déclarer ?

A votre centre d'addictovigilance référent selon votre zone géographique.

### Comment déclarer ?

En contactant votre centre d'addictovigilance aux **coordonnées indiquées** (téléphone, mail...)

ou *via* le portail de signalement du Ministère de la Santé :

<https://signalement.social-sante.gouv.fr>

Les éléments importants :

- informations sur le **patient** (nom, prénom (initiales), sexe, âge (réel ou estimé), antécédents, etc.)
- **substances consommées** (si médicament, nom de spécialité (pour les génériques préciser le nom du laboratoire), voie d'administration, posologie, dates de début et d'arrêt éventuel)
- description la plus complète possible de l'**effet** (date de survenue, description précise des signes, notion d'antécédents similaires)
- si possible l'**évolution** et la **gravité** de l'effet
- coordonnées des correspondants libéraux et hospitaliers pour pouvoir **obtenir, le cas échéant, des informations complémentaires**
- joindre tous documents utiles (ordonnances, comptes-rendus d'hospitalisation, courriers de consultation, copie des résultats d'exams complémentaires, etc.)

\* : Notification spontanée (Not'S)

